

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

En s'inscrivant, chaque participant, parent ou représentant légal s'engage à accepter et respecter les conditions générales ci-dessous :

1. Généralités

- **Participants**

Le Passeport vacances est réservé aux enfants scolarisés à l'école publique ou privée, dont au moins un parent est domicilié sur le territoire des communes participantes (Montreux, Chessel, Noville, Rennaz, Roche, Villeneuve et Veytaux).

- **Âge**

Dès 7 ans révolus

- **Activités**

14 activités « journée » les mardis et jeudis

7 activités « demi-journée » les mercredis matin

- **Encadrement**

Les enfants sont encadrés pendant leurs activités par un-e guide responsable assisté-e de moniteur-s-trice-s durant les heures citées ci-dessous (cf. 3. Déroulement des activités – horaires).

En dehors des heures de prise en charge, le Passeport vacances n'est pas responsable des enfants.

- **Reprise après l'activité**

Lors de l'inscription, sous la rubrique spécifique, les parents informent si l'enfant peut quitter seul le Centre de loisirs Le Point ou si quelqu'un (un parent ou autre) vient le chercher.

2. Inscriptions – Tarifs – Procédure de paiement

- **Inscriptions**

Ouverture des inscriptions le mercredi 14 mai 2025 à 14h via le lien suivant :

<https://www.montreux.ch/sfj/passvac>

Fermeture des inscriptions le mercredi 25 juin 2025 à 14h.
Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Les inscriptions sont prises en compte dans la limite des places disponibles :
40 places par journée / 20 places par demi-journée

Pas d'annulation possible, sauf en cas de motif impérieux (maladie, accident, etc.) et sur présentation d'un certificat médical.

Une confirmation des activités choisies est envoyée à l'adresse mail indiquée lors de la création du compte.



- **Nouveauté Inscriptions 2025**

Les parents qui disposent d'un compte sur la plateforme SSF (Sport scolaire facultatif) ne doivent pas créer un nouveau compte. Celui-ci est également valable pour les inscriptions du Passeport vacances.

- **Tarifs**

Prix de la journée : Fr. 20.- / Prévoir un pique-nique et une boisson

Prix de la demi-journée : Fr. 10.- / Prévoir une collation et une boisson

- **Procédure de paiement**

Payable à l'inscription via les modes de paiement traditionnels (carte de crédit, Twint, etc.)

Aucun remboursement ne peut être exigé, sauf en cas de motif impérieux (maladie, accident, etc.) et sur présentation d'un certificat médical.

2. Informations sur les enfants

- **Assurances**

Les enfants doivent obligatoirement être au bénéfice d'une assurance accidents, maladie et responsabilité civile.

Le Passeport vacances n'assume aucune responsabilité en cas d'accident, maladie, vol ou de dommages causés à autrui.

- **Médicaments – allergies**

Les enfants qui prennent des médicaments, ont des problèmes de santé ou des allergies doivent le notifier dans la rubrique spécifique du formulaire d'inscription.

- **Enfants à besoins spécifiques**

Les parents d'enfants à besoins spécifiques peuvent demander un renfort à l'accompagnement auprès de la Fondation Coup d'Pouce.

Il est conseillé de prendre contact avec la Fondation le plus rapidement possible au 021 323 41 39 www.coupdepouce.ch

- **Comportement**

Le Passeport vacances se réserve le droit d'exclure tout enfant dont le comportement est gravement inadéquat ou présente un danger pour les autres personnes présentes.

Une exclusion ne donne droit à aucune compensation financière.

- **Argent de poche**

Fr. 5 à 10.- maximum. Sous la responsabilité de l'enfant.

- **Téléphone portable – montre connectée**

Ils ne doivent être ni vus ni entendus durant toute la durée de l'activité.

Le-la guide responsable se réserve le droit de le-les confisquer en cas de non-respect.

En cas d'urgence, les parents peuvent contacter directement le-la guide responsable au numéro de téléphone mentionné ci-haut qui se chargera de transmettre le message à l'enfant.

Le Passeport vacances décline toute responsabilité en cas de perte, de vol et de tout dégât occasionné.